

Première victoire des vacataires précaires de Lyon2

Après des mois de mobilisation à l'université Lyon 2, les enseignants vacataires, soutenus par les personnels et les étudiants (150 étudiants et enseignants rassemblés jeudi 5 mars 2015 dans le cadre de la journée d'action nationale « pour défendre les conditions de travail et d'études dans l'enseignement supérieur ») ont obtenu de la présidence de l'établissement des éléments d'accord.

- ✓ L'université remboursera pour l'année 2014-2015 les frais d'inscriptions que ces doctorants chargés d'enseignement avaient dû payer.
- ✓ Une commission tripartite sera créée, réunissant le personnel administratif, les enseignants titulaires et vacataires, et permettra désormais à ces derniers de négocier leurs conditions de recrutement avec la présidence.
- ✓ Le non-versement des salaires depuis septembre, couplé, pour certains d'entre eux, à une absence de contrat de travail, est en passe d'être réglé. Seuls dix contrats seraient encore en cours de traitement.

Dans un communiqué, [le collectif des vacataires précaires](#) s'est félicité de cette « première victoire ».

D'autres revendications restent en suspens : limitation des effectifs à 30 étudiants en travaux dirigés (TD), ouvertures de postes supplémentaires et revalorisation du taux horaire des TD...

4 événements qui nécessitent la participation active des syndiqués

Vendredi 27 mars 2015 de 10h à 17h

**Le Crédit Impôt Recherche : quel impact sur la recherche privée ?
Quelles répercussions sur la recherche et l'enseignement supérieur public ?
Quelles nécessités de changement ?**

Amphithéâtre Friedel, École nationale supérieure de chimie de Paris
11, rue Pierre et Marie Curie, 75005 PARIS

Journée de grève interprofessionnelle du 9 avril 2015

« L'amélioration du Service public passe par la fin de l'austérité »

Les organisations syndicales de la Fonction publique CGT, FO, FSU, Solidaires et FA-FP, « convaincues de la nécessité de lutte commune Privé-Public [...] s'engagent dans un processus de mobilisation et appellent l'ensemble des agents publics à participer massivement à la journée de grève interprofessionnelle du 9 avril 2015. »

CONGRES D'ORIENTATION 1er, 2 et 3 avril

Moment privilégié d'approfondissement de la réflexion collective, de construction partagée de propositions et d'alternatives, tous les syndiqués doivent y prendre leur place, en participant aux assemblées de section et à la désignation de leurs délégués, en votant sur le rapport d'activité et les motions d'orientation, en faisant parvenir leurs contributions, notamment sur les 4 thèmes des commissions.

L'ensemble des documents relatifs au congrès sont en ligne sur le site du SNESUP <http://www.snesup.fr/Presse-et-documentation?aid=7235&ptid=5&cid=3880>.

Le SNESUP-FSU organise une table ronde intitulée « **Après les attentats, que disent les Sciences Humaines et Sociales ?** », à l'Université Paris 8, **le 31 Mars 2015, à 14H30 Amphithéâtre D002**, avec N. Guénif, professeur de sociologie et d'anthropologie à Paris-VIII, A. Hajjat, maître de conférence en sociologie à Paris Ouest Nanterre, D. Tartakowsky, professeur d'histoire à Paris VIII et trois collègues universitaires de délégations étrangères invitées au congrès du SNESUP-FSU, qui nous éclaireront sur les aspects liés à la liberté d'expression et à l'esprit critique dans leur pays.

VENEZUELA

La Maison Blanche a unilatéralement décidé d'imposer des sanctions contre plusieurs dirigeants vénézuéliens et signé un décret classant le Venezuela comme une menace pour les États-Unis. Ainsi, B. Obama a relancé le concept d'État « voyou » cher à ses prédécesseurs. C'est un risque d'user de la force contre le Venezuela, en violation du droit international. C'est un appel à la déstabilisation du pays, dans le droit fil de la tentative de putsch il y a un mois, à Caracas.

Les dirigeants des pays latino-américains condamnent cette atteinte à la souveraineté du Venezuela. Les mouvements sociaux latino-américains se sont mobilisés en défense de la démocratie vénézuélienne (Mouvement des Sans Terre du Brésil, Confédération syndicale des travailleurs agricoles en Bolivie, ...).

A l'opposé de ces menaces graves, la Grèce et le Venezuela projettent de renforcer les relations bilatérales entre les deux pays dans le domaine économique et commercial.

Le SNESUP-FSU condamne les déclarations de Washington et affirme son attachement aux processus permettant de renforcer l'émergence d'un monde multipolaire, au sein duquel prévaudront le respect mutuel, la compréhension, la coopération, mais aussi le droit pour les peuples à l'autodétermination, à la liberté et à la souveraineté.